

gueur. En passant le Cédron, Jésus tomba sur une pierre qui conserva, dit la tradition, l'empreinte de ses genoux et de ses mains. Il but l'eau du torrent, et ainsi fut accomplie la prophétie du Psalmiste. Anne, beau-père de Caïphe, n'avait aucune qualité pour interroger Jésus, arrêté par un traître et des valets, en dehors de toutes les formes juridiques. C'est devant ce vieillard insolent et orgueilleux que l'auguste Accusé reçut un soufflet.

LA MAISON DE CAÏPHE

Le Sauveur fut envoyé chez Caïphe, dont la maison était à environ trois cents pas de celle d'Anne ; elle est convertie en un couvent qui appartient aux Arméniens. C'est là que Pierre, oubliant son serment, renia son maître, et à peu de distance se trouve la caverne où il alla pleurer son péché, sur le lieu où le Seigneur fut attaché pendant la nuit longue et cruelle qu'il passa chez Caïphe. Sainte Hélène y avait fait bâtir une chapelle dédiée à saint Pierre. Caïphe siégeait sur une estrade en forme de fer à cheval, entouré de soixante-dix membres du grand conseil. D'après Catherine Emmerich, c'était un homme d'apparence grave ; son visage était rouge et menaçant ; il portait un long manteau d'un rouge sombre orné de franges d'or, attaché à la poitrine et aux épaules et couvert sur le devant de plusieurs plaques d'un métal brillant.

On trouva deux faux témoins contre Jésus : puis Caïphe, sur la sublime réponse du Christ, déchira son manteau en criant qu'il avait blasphémé. En déchirant ses vêtements, emblèmes de la dignité sacerdotale, remarquant les Pères de l'Eglise, le grand-prêtre déclarait insciemment que le sacerdoce d'Aaron cessait pour faire place au sacerdoce de Jésus-Christ, et que la loi nouvelle se substituait à la loi ancienne.

LE PRÉTOIRE DE PILATE

Jésus est donc condamné à mort par le sanhédrin comme blasphémateur. Mais les Juifs soumis aux Romains n'avaient plus le droit de vie ou de mort. Il fallait donc conduire Jésus au prétoire de Ponce-Pilate, gouverneur et procureur romain, qui avait succédé à Valérius Gratus, et qui était une créature de Séjan. Il passait pour un homme emporté et avide, et c'est ainsi que Josèphe le dépeint.

Mais, avant de transférer la victime devant un nouveau tribunal, on lui fit subir d'atroces outrages : on lui arracha les cheveux, on la